



Courtenay

Curt'Infos

Bulletin Municipal
N°44
Juillet - Août - Septembre 2017

Edito



Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques semaines le ciel s'est dégagé, le vent a chassé les nuages et un soleil de plus en plus radieux a envahi l'espace. La température s'est montrée jour après jour des plus agréables et un parfum estival nous faisait croire que nous étions bien au-delà du 21 juin. Mais comme on dit, ce qui est pris n'est plus à prendre et comme ce temps nous apporte un peu de joie et de bien-être, savourons-les sans modération. Il est vrai que nous avons subi depuis des mois, les élections présidentielles suivies bien sûr des législatives. Tout ceci étant maintenant derrière nous, je souhaite bonne chance à notre nouveau Président de la République ainsi qu'à l'ensemble des Députés. Qu'ils

prennent à bras le corps les problèmes dont souffre notre société, qu'ils y apportent rapidement des solutions efficaces et durables. Que notre économie redémarre et avec elle une croissance qui a trop longtemps stagné afin que chacun retrouve le dynamisme et la confiance en l'avenir.

Que la réussite soit au rendez-vous après les examens de fin d'année scolaire ou universitaire pour les collégiens lycéens et étudiants afin qu'ils profitent au maximum des grandes vacances qui se profilent à l'horizon.

Chacun de nous se prépare également à prendre quelques jours de congés. J'espère que ces moments vous ressourceront et vous procureront bonheur et détente.

Dans ce n°44, vous trouverez : les dates de la rentrée scolaire de septembre, le budget 2017 détaillé et expliqué, les footballeurs en herbe et les actualités du judo, des infos sur le Foyer-logements des Hautes loges, sur les jardins du Centre social, sur les horaires de passage du facteur, le programme époustoufflant de la Foire exposition, sans oublier le calendrier des fêtes du 3^{ème} trimestre 2017.

Ce nouveau Curt'Infos de l'été, pourrait très bien se glisser dans votre valise ou votre sac à dos. Il vous permettra de vous défendre sur votre lieu de vacances. Mais il peut très bien se déguster à la maison ou sous un arbre dans le jardin...

Bonne lecture à toutes et à tous et bonnes vacances.

Francis TISSERAND, Maire de Courtenay

Rentrée scolaire - septembre 2017

ECOLE PRIMAIRE (MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE)

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h15

Mercredi : 09h00 à 12h00

RENTRÉE SCOLAIRE DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2017

. Ecole maternelle :

o Petite Section : à 09h00, pour la matinée uniquement (après-midi libéré)

o Moyenne Section : à 14h00 (matinée libérée)

o Grande Section : 09h00, pour la journée entière

. Ecole élémentaire (CP au CM2) : Rentrée scolaire le lundi 04 septembre 2017, à 09h00, pour tous les niveaux.

COLLEGE ARISTIDE BRUANT

ELEVES DE 6^{EME} ET CLASSE ULIS

- Rentrée scolaire le mardi 05 septembre 2017, de 08h30 à 11h40 et de 14h00 à 17h00.

ELEVES DE 5^{EME}, 4^{EME} ET 3^{EME}

- Rentrée scolaire le lundi 04 septembre 2017, à 08h30 (mardi 05 septembre libéré).

Puis toutes les classes reprendront les cours le mercredi 06 septembre 2017 selon leur emploi du temps respectif.

BUDGET 2017

Le budget prévisionnel 2017 de la Commune s'équilibre à :

4 951 556,34 € en section de fonctionnement.

4 543 780,73 € en section d'investissement.

Les taux de la fiscalité demeurent inchangés, malgré une nouvelle baisse de 99 565 € de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, entre 2015 et 2016.

Les résultats comptables de l'exercice 2016 font apparaître un excédent de fonctionnement de 326 884 €, soit une capacité d'autofinancement nette de 98 693 €

Les charges de personnel s'élèvent à 2 004 818 €. Elles sont en diminution de 3,84 % par rapport à celles de 2015 soit 80 018 €. Elles représentent 49,04 % des dépenses de fonctionnement. Ce chiffre nous situe dans la moyenne nationale des Communes de notre strate (Communes de 3 500 à 5 000 habitants).

Les travaux de la chaufferie Bois sont en cours.

Ils seront financés de la façon suivante :

- 1 prêt principal de 1 064 063 € auprès de la Caisse d'Epargne.

Durée : 25 ans

Taux Fixe : 1,05 %

Annuité : 48 614 €

- 1 prêt relais de 759 661 € pour le préfinancement de la T.V.A et des subventions.

Durée : 3 ans

Taux fixe : 0,61 %

En contrepartie, un prêt de 958 000 € auprès du Crédit Agricole s'est éteint le 28/12/2016.

Le montant de l'annuité était de 97 557 €. Il en résulte donc qu'en 2017 le montant de la dépense lié au remboursement de la dette sera en diminution.

Au 31/12/2016, le montant du capital restant dû sur les emprunts contractés par la Commune était de 1 738 756 € soit une dette de 416 € par habitant (la moyenne de notre strate est de 780 € par habitant).

Cet endettement faible nous permet aujourd'hui d'emprunter pour financer la chaufferie bois et le pôle culturel associatif.

Les subventions aux associations s'élèvent à 38 925 € (42 535 € en 2016).

Celle versée au Foyer-logements reste stable à 90 000 €).

Autres principaux travaux prévisionnels pour 2017 :

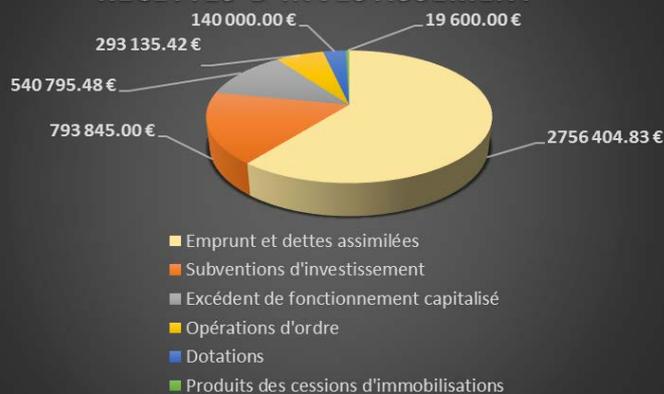
- Travaux route de Joigny 126 000 €
- Travaux rue des Juifs et parking Golisset 170 000 €
- Travaux enfouissement des réseaux et éclairage public rue A.Cornu 135 000 €
- Toiture Ecole élémentaire 140 000 €
- Parking PMR (Personnes à Mobilité Réduite) piscine 15 000 €
- Extension de l'éclairage public 30 000 €
- Reprise concessions cimetière 25 000 €
- Plan d'entretien communal des espaces verts 23 000 €

L'Adjoint aux Finances, René Cousteix.

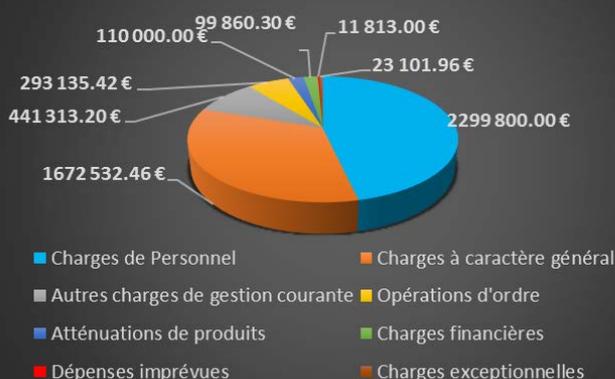
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



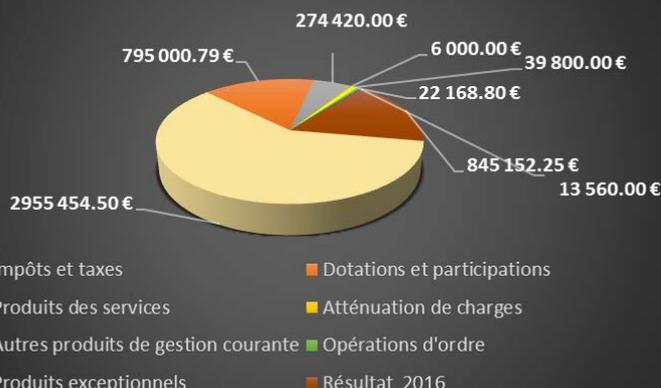
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LES FOOTBALLEURS EN HERBE...

L'AVENIR COURTENAY FOOTBALL comprend, pour la saison 2016-2017, 182 licenciés dont 102 jeunes répartis en 5 catégories : U7 (6 et 7 ans), U9 (8 et 9 ans), U11 (10 et 11 ans), U13 (12 et 13 ans), U15 (14 et 15 ans).



Ces catégories de jeunes ont brillé cette année encore de par leurs résultats en championnat de district du Loiret. Aucun joueur ne démerite, quelles que soient la catégorie et la division dans lesquelles il jouait. Un grand bravo pour la performance de chacun et aussi un grand merci aux entraîneurs et encadrants qui ont suivi les footballeurs en herbe tout au long de cette saison.

Attardons-nous quelque peu aux 12/13 ans qui peuvent être particulièrement fiers de leur saison footballistique.

Compte tenu du nombre de licenciés en U13 (28) pour cette année 2016-2017, une seconde équipe a été créée. Une équipe a été inscrite en 1ère division (appelée équipe 1), et l'autre en 3ème division (équipe 2). Les deux équipes s'entraînent chaque mercredi après-midi, au Stade Jules Bruzeau de Courtenay.

L'équipe 2 finit le championnat sans démeriter puisqu'elle se place en milieu de tableau, à la 4ème place, et devient également Championne de la Coupe Départementale Consolante lors du Festival U13 à NEUVILLE-AUX-BOIS.

L'équipe 1 de la catégorie U13 remporte le championnat en 1ère division et son parcours mérite d'être noté également.

Arrivée ex-aequo avec l'équipe de LORRIS (19 points), l'équipe 1 de la catégorie U13 de l'Avenir Courtenay Football finit 1ère à la différence de buts, avec la meilleure attaque et la meilleure défense du championnat.

Elle remporte également le tournoi U13 de Courtenay, le 18 juin dernier.

Les deux équipes U13 ont régulièrement entretenu leur potentiel, ont donné le meilleur d'elles-mêmes lors des matchs de championnat (qui se sont terminés le 20 mai dernier) et lors des tournois, tout au long de l'année.

Foyer-logements «Les hautes loges»



Sur le site internet de la Mairie de Courtenay, www.courtenay45.fr, dans ESPACE SENIOR, cliquez sur FOYER-LOGEMENTS, l'établissement public du Centre Communal d'Action Sociale.

Vous y trouverez les prix de location d'appartement et de restauration. Vous pourrez imprimer aussi un bulletin d'inscription et une grille AGGIR (évaluation du degré de dépendance).

Pour tous renseignements complémentaires, la Gestionnaire, Sarah LAMBERT, et la Secrétaire, Christèle THIERRY, se rendent disponibles du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Téléphonez au 02.38.97.33.22, ou envoyez un mail à foyerlogement@orange.fr pour prendre rendez-vous et visiter la Résidence :

- pour l'hébergement d'une personne retraitée, valide et autonome ;
- pour la disponibilité des deux chambres d'hôte ;
- un restaurant sur place offre une cuisine traditionnelle et équilibrée, ouvert du lundi au vendredi, à partir de 12 h 15. Les inscriptions s'effectuant 24 h à l'avance.

FOYER LOGEMENTS

Résidence « Les Hautes Loges »

8 Rue des Pâturaux

45320 COURTENAY

Tél : 02.38.97.33.22 - foyerlogement@orange.fr

LES JARDINS DU CENTRE SOCIAL

Depuis 2014, « Les Jardins du centre » ont trouvé leur place au sein du Centre social de Courtenay situé au 11 rue du Maréchal Foch.

Ainsi, deux lopins de terre permettent de cultiver des aromates, des légumes et des fleurs dans un environnement agréable et cadré. Du matériel est mis à la disposition des usagers pour pouvoir travailler la terre, planter, arroser, biner, etc (outils, brouette, cuves à eau, etc). La fourniture de plans et de graines est financée par le Centre social et les



usagers, en concertation. Le libre choix est laissé aux jardiniers !

Cet espace a pour but de rassembler des personnes ne pouvant disposer de potagers dans la convivialité, l'échange et l'entraide. Il est muni de chaises de jardin et d'une table afin de pouvoir lier l'utile à l'agréable.

Pour toute personne intéressée, veuillez prendre contact auprès de Madame DELPIANO Cécile au 02.38.97.27.80

INFO ÉLECTIONS

Lors de l'élection présidentielle, beaucoup d'administrés n'ont pas reçu leur carte électorale parce qu'ils avaient changé d'adresse, dans la Commune.

Afin de remettre à jour la liste électorale, vous pouvez vous présenter à la Mairie, à partir du mois de septembre 2017, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

LISTE DES DÉCÈS

SUR LES 4 DERNIERS MOIS

Nom défunt		Nom Marital
14/03/2017	BIGNON Paulette, Simone, Jacqueline	TETART
31/03/2017	DENIS Lucien, Alexandre	
04/04/2017	GAGNEREAUX DE PALMEROUX Mireille, Victorine, Henriette	
12/04/2017	GODARD Daniel, Alphonse, Henri	
17/04/2017	VIEUILLE Chantal, Andrée, Thérèse	FONT-Y-RADUA
22/04/2017	PACITTO Annunziata	PIAZZONI
22/04/2017	AMARA Patrick, Stéphane	
25/04/2017	BOSCUS Marcelle, Ernestine	GUILBAULT
27/04/2017	BARRAULT Gisèle, Geneviève	SASSEIGNE
29/04/2017	YVON André	

L'HEURE DE PASSAGE DU FACTEUR ÉVOLUE !



LA POSTE

Voir passer la voiture du facteur six jours sur sept fait partie de notre quotidien.

De fait, les facteurs couvrent 100% des Communes du territoire français et visitent 26 millions de foyers, y compris le samedi.

Depuis le 04 juillet 2017, entre 12h00 et 14h00, voir la voiture du facteur stationner durant 45 minutes deviendra familier.

En effet, à compter de cette date, l'évolution de l'organisation du travail dans l'établissement courrier de St Hilaire les Andresis prévoit que le facteur ait une coupure le midi pour pouvoir déjeuner.



Son temps de travail sera donc désormais réparti sur l'ensemble de la journée, alors que nous avons plutôt l'habitude de le croiser en matinée.

Cette modification des horaires de travail traduit une mutation de l'activité de La Poste et une évolution du métier de facteur.

Car si la distribution du courrier reste leur activité principale, les facteurs sont aussi acteurs de services au domicile, équipés de Factéo, leur nouvel outil numérique.

Rendre service a toujours fait partie de l'ADN des facteurs assermentés. Aujourd'hui, les services rendus par le facteur se diversifient et s'étoffent.

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Curtiniennes, Curtiniens,

La perception de Courtenay : bonne opération financière selon Monsieur Cousteix !

Retenue par Bercy suite à des manœuvres politiciennes, alors que le premier choix de la Direction Régionale des Impôts était la perception de Château-Renard parfaitement adaptée.

Il a aussi fallu que la municipalité de Courtenay s'engage à réaliser des travaux pour la mise aux normes : coût de l'opération 70 000 € à la charge de la commune.

Tout cela pour un loyer de 10 376 € - chauffage compris - et perte des taxes fiscales pour la commune.

Sans assurance de la pérennité du maintien de la perception, à la prochaine compression du personnel des impôts.

Il faut savoir que la perception ne gère plus la fiscalité des particuliers.

Vous avez dit bonne opération ? Pour Courtenay ou pour Bercy ?

ALERTE EMPRUNTS :

contrat de crédit signé 1 600 000 € en octobre 2016 pour la chaufferie-bois, annoncée à l'origine 450 000 €.

autorisation d'emprunt voté en avril 2017 : 4 500 000 € pour le pôle associatif et culturel, sans aucune restriction, à l'exception de l'opposition municipale et d'une abstention.

Soit un total de 6 100 000 € : 1 fois 1/2 les recettes de fonctionnement annuelles.

Nous pourrions continuer, mais les 250 mots imposés par le maire pour notre chronique font que les explications sont limitées.

Un homme qui s'aimait sans avoir de rivaux

passait dans son esprit pour le plus beau du monde.

Il accusait toujours les miroirs d'être faux,

vivant plus que content dans son erreur profonde.

Extrait de « L'homme et son image » J. de LA FONTAINE

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Curtiniennes et Curtiniens,

Iznogoud voulait être Kalif à la place du Kalif et pour cela il était prêt à tous les coups bas, à toutes les bassesses. Le personnage fait sourire car à tous, il nous rappelle nos bas instincts et surtout quelqu'un de notre entourage. Alors au lieu de vouloir régler certains litiges privés en faisant usage de traquenards divers, la plupart du temps nous devrions balayer devant chez nous.

Nous sommes élus de la Commune et en délaissant les rancœurs personnelles, nous devons privilégier l'intérêt commun et un avis divergent est toujours constructif. Ainsi, une partie de l'opposition se montre pragmatique, à la hauteur de sa tâche. Par contre, une autre partie, vindicative ou revancharde, tient par moment des propos infractionnels. Il y a une grande différence entre les conversations de comptoirs et une parution écrite et réfléchie. Alors si le directeur de publication de la présente parution (le Maire) interdit tous mots injurieux ou diffamants il ne faut pas dénoncer une hypothétique censure municipale, car il en a obligation, mais plutôt se poser des questions sur la manière de faire !

En conclusion, nous avons quitté la cour de l'école il y a bien longtemps ; alors, soyons constructifs car même si nous apprécions la littérature Française et plus particulièrement les fables de Monsieur de La Fontaine, nous ne pensons pas que cette page serve à ça ; mais ce n'est là que notre humble avis !

Programme Foire Exposition 2017

Samedi 19 Août 2017

09h00

**Ouverture des Stands de la 69^{ème} foire
Artisanale et Commerciale**

10h00

**Défilé fanfare et au Monument aux morts suivi de la
Commémoration du 73^{ème} anniversaire
de la Libération de Courtenay**

11h15

**Inauguration officielle de la 68^{ème} foire
Artisanale et Commerciale**

21h30

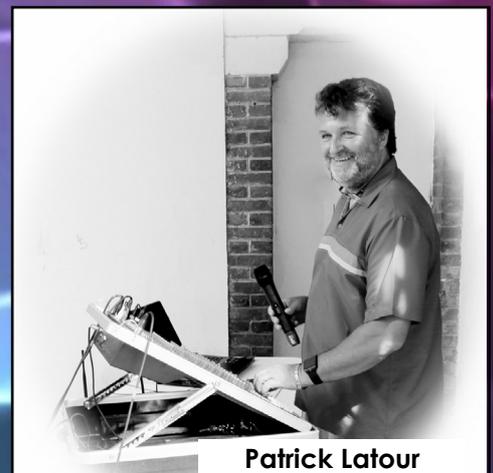
Départ de la fanfare et retraite aux flambeaux

22h00

**Grand feu d'Artifice musical rue du Four à Chaux
Réalisation Artifices-Ciel**

22h45

**Spectacle attractif et visuel
« Carnet de voyages »
suivi du groupe « Collectif Métissé »
Sur le parvis de la Mairie**



Patrick Latour

Dimanche 20 Août 2017

**Vide-greniers / Brocante
Avenue de la gare et Place Honoré
Combe toute la journée
Prix du mètre linéaire 3€
Inscription Obligatoire en Mairie**

17h30 : Zumba Party

Fête foraine durant les deux jours

**Animation par Patrick Latour
Auxerre sonorisation**



CALENDRIER 2017 - MANIFESTATIONS

JUILLET		
vendredi 14 juillet	Fête nationale	
dimanche 30 juillet	Course modélisme - le Nid de Loup	Club de modélisme
AOÛT		
les 19 et 20 août	Foire Exposition artisanale et commerciale Fête Foraine - Vide greniers	Service Fêtes et cérémonies Association Vitrines de Courtenay
mercredi 30 août	Don du sang - Salle polyvalente	Don du sang
SEPTEMBRE		
samedi 9 septembre	Forum des associations - Foyer municipal	Avenir de Courtenay
les 15 et 16 septembre	Bourse aux vêtements	Printemps Automne
samedi 16 septembre	Concert «Orgue à hauteur de vue» - Eglise St Pierre/St Paul	Amis de l'orgue
les 16 et 17 septembre	Journées Européennes du Patrimoine	Mairie
dimanche 17 septembre	Concert «Saxorgue» - Eglise St Pierre/St Paul	Amis de l'orgue
dimanche 24 septembre	Course modélisme - le Nid de Loup	Club de modélisme

Informations données à titre indicatif, susceptibles de modifications.

JUDO ACTUALITÉS



La section judo de l'Avenir de Courtenay est très fière de ses élèves qui ont représenté les couleurs Curtiniennes jusqu'en championnat régional.

Ce fut une année bien remplie qui commença pour les benjamins :

- En district : 10 qualifiés (quatre 1^{er}, deux 2^è, trois 3^è, un 4^è) sur les 12 représentants
- En championnat départemental avec 8 qualifiés sur 10 (trois 1^{er}, trois 2^è, deux 3^è).
- En région nos 8 représentants ont obtenu 5 podiums avec 2 champions (Clémentine DIXNEUF et Eliot PATARD) et

trois 2^{èmes} (Séréna PATARD, Jeanne BOUCHER et Yanis DAVEAU). Lilian HERRISSON et Maël NICOLAZO font 4^{ème} et Julien de PAULE 5^{ème}.

Les benjamins ont disputé le championnat départemental par équipe et se classent 5^{ème} sur 12 puis lors de la compétition des «samourais», ils ont remporté 7 diplômes or, 2 argent et 2 bronze.

Les poussins ont brillé lors de la compétition des «petits tigres», avec 3 écussons or, 6 argent et 2 bronze.

Les seniors sont allés jusqu'à Lille et Tours pour représenter Courtenay et ont participé à tous les regroupements de masse dans le secteur.

Le club est présent aussi sur tous les tournois amicaux des environs et sur l'Orléanais.



Publication de la Mairie de Courtenay - Juin 2017 - ISSN 1629 - 0887

Imprimé sur papier PEFC par CHEVILLON IMPRIMEUR (89 SENS)

Directeur de la publication : F. TISSERAND

Conception : Service Communication - Rédaction : Services municipaux - Mairie de Courtenay

Crédit photos : Service Communication de la Mairie de Courtenay - Sandrine Manteau - Michel Rosso

MAIRIE DE COURTENAY - 1 Place Honoré Combe - Tél 02.38.97.40.46 - Fax 02 38 97 37 16 - <http://www.courtenay45.fr>

Accueil - Etat civil : 02 38 97 47 56 - Urbanisme : 02 38 97 47 54 - Secrétariat du Maire : 02 38 97 27 88 - Travaux : 02 38 97 47 53 - Inscriptions scolaires : 02 38 97 27 88

Comptabilité : 02 38 97 47 52 - Social : 02 38 97 27 80 - Services techniques : 02 38 97 77 84 - Police municipale : 02 38 97 54 81

Fêtes et cérémonies : 02 38 97 27 87 - Communication : 02 38 97 47 59 - Personnel 02.38.97.47.51 - Culture-Bibliothèque : 02 38 97 34 95

Crèche et Halte-garderie Intercommunales : 02 38 97 46 73 - Accueil de Loisirs Intercommunal et Garderie Péri-scolaire : 02 38 97 07 91 -

Relais Assistants Maternelles Intercommunal : 02 38 97 45 58 - École primaire : 02 38 97 43 05 - Restaurant scolaire : 02 38 97 06 17

